

La Commission des Usagers (C.D.U.)

Vous avez des questions sur votre prise en charge ?

Vous souhaitez déposer une réclamation ou adresser des remerciements ?

La Commission des Usagers est à votre écoute !



Les missions de la C.D.U. :



Veille au respect des droits des usagers et facilite toutes démarches s'y référant.



Contribue par ses avis et ses propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.



Analyse les réclamations adressées à la Direction.

Vous pouvez saisir la C.D.U. :

PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL :

La Présidente de la C.D.U. :

Mme Christelle JOBERT
03 23 70 75 99
usagers.projets.partenaires@hlrs-villiers.net

Les médiateurs :

Dr Mohamed BEN RABAH au 03 23 70 75 75
M. Jimmy LIMA au 03 23 70 75 90

Les représentants des usagers, désignés par l'A.R.S. des H.D.F. :

Mme Marie-Agnès PARENT
03 23 56 80 94

Mme Élisabeth GRIMBERT
06 10 27 02 18

RULRS02@hlrs-villiers.net

PAR COURRIER :

Monsieur le Directeur
Hôpital Villiers Saint Denis
1 rue Victor et Louise Monfort BP 1
02310 Villiers Saint Denis

Vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais.

La composition de la C.D.U. :

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

M. Éric PETIT	Directeur - Responsable de l'établissement, titulaire
Mme Christelle JOBERT	Représentante de l'établissement, suppléante, Présidente de la C.D.U.
Dr Mohamed BEN RABAH	Médiateur médecin, titulaire Vice-président de la C.D.U.
Dr Michel AZORIN	Médiateur médecin, suppléant
M. Jimmy LIMA	Médiateur non médecin, titulaire
Mme Véronica HULOT	Médiatrice non médecin, suppléante
Mme Marie-Agnès PARENT	Représentante des usagers, titulaire
Mme Élisabeth GRIMBERT	Représentante des usagers, titulaire

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Dr Mohamed BEN RABAH	Président de la C.M.E. ou son représentant
Mmes Céline DEVILLERS, Isabelle EDWARDS, Armelle MAIROT	Coordination générale des soins & Gestion des risques associés aux soins
Mme Anita DOMINÉ-MICHEL	Représentante du personnel infirmier ou aide-soignant, titulaire
Mme Véronique LECOMTE	Représentante du personnel infirmier ou aide-soignant, suppléante
Mme Dominique REMIOT	Responsable qualité

En cas de difficulté, vous avez la possibilité de saisir la Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation (C.R.C.I.) des accidents médicaux.

Site Internet : <http://www.commissions-crci.fr>